la compagnie du Grand Tronc, ainsi que l'affaire de la lettre de changé sur la banque du Haut-Canada.

M. POWELL—La confédération vaut tout cela! (Rires.)

L'Hon. A. A. DORION—Le ministre de l'agriculture continuait ainsi;

"L'on admettra que cet acte d'accusation expose des délits graves et des abus de confiance qui devraient être punis par le peuple, maintenant que les coupables se présentent pour subir leur jugement. Quelles que soient les différences d'opinion qui peuvent exister parmi l'opposition, soit chefs ou simples membres, sur la nature et l'étendue des réformes constitutionnelles réclamées dans notre forme de gouvernement actuelle, il n'y a pas de différence sur ce point : qu'il faut trouver immédiatement quelque remède aux dépenses extravagantes qui démoralisent journellement nos hommes publics, appauvrissent le pays et retardent son accroissement naturel........ Nous avons besoin en premier lieu d'un gouvernement honnête, d'un gouvernement réellement responsable qui, excepté dans les cas les plus évidents de nécessité, comme l'invasion du sol, ne gaspillera pas l'argent du peuple, sous aucun prétexte quelconque, sans l'autorisation des représentants du peuple."

Eh bien! M. l'Orateur, c'était là l'avis donné au Haut-Canada en 1861 par l'un des chefs, le ministre actuel de l'agriculture.

L'Hon. M. McGEE-Qu'a à faire cela

avec l'union des provinces?

L'Hon. A. A. DORION-Cela a beaucoup à faire avec la question. Cela montre que la représentation basée sur la population était demandée comme remède aux maux financiers du système actuel de gouvernement. Suivant cet avis, le Haut-Canada donna une forte majorité contre le gouvernement du jour, et les membres élus, après avoir renversé l'administration CARTIER-MACDONALD, soutinrent un gouvernement qui repoussait la représentation sur le nombre, abandonnèrent au moins pour un tems cette question et reconnurent par là que la question financière l'emportait sur l'autre en importance. J'ai fait voir, je crois, la proportion qu'aurait à payer le Haut-Canada dans l'accroissement de la dépense qui devra résulter immédiatement de l'adoption du projet de la confédération. Comme ce projet est proposé pour parer aux difficultés financières entre le Haut-Canada et le Bas-Canada, et libérer le Haut-Canada de ce qu'il paic pour le Bas-Canada de plus que celui-ci contribue au rovonu, voyons ce qu'il paio de plus que sa proportion. - Le total de la dépense ordi-

dette publique, les frais de législation, la milice, la subvention des vapeurs transatlantiques, la perception du revenu, et les autres dépenses qui devront être payées par le gouvernement général si la confédération a lieu, ne s'élève pas à plus de \$2,500,000, ou \$1 par tête de toute la population. Donc. en supposant que le Haut-Canada paie les deux tiers de cette somme, ou \$1,666,666, et que le Bas-Canada en paie un tiers ou \$833,344, le Haut-Canada ne paierait que \$266,666 de plus que sa part répartie d'après la population. Et c'est, je le répète, pour se débarrasser de cette dépense d'une couple de centaines de milliers de piastres que les membres Haut-Canadiens du gouvernement proposent que leur section du pays se charge d'un surcroft annuci de dépenses de \$3,181,-000, qui ne rapporteront absolument rien! (écouter!) et de charger le Bas-Canada d'un surcroît de dépenses de \$1,500,000 à \$2,000,000 par année, le montant dépendant de la proportion qu'ils contribuent respectivementanx revenus du pays. Et, M. l'ORATEUR, ceoi n'est que la dépense immédiate et nécessaire qui retombera sur le peuple du Canada dès le commencement Il n'y a pas un seul denier dans cette estimation qui soit pour les sections de la confédération. (Ecoutex!) Mais, monsieur, à propos des dépenses du pays, j'aurais dû dire plus tôt que ce projet propose une union, non-seulement avec la Nouvelle-Ecosse, le Nouveau-Brunswick, l'Ile du Prince-Edouard et Terreneuve, mais encore avec la Colombie Britannique et l'Ile de Vancouver. Bien que je n'aie pu obtenir l'information que j'ai demandée au gouvernement,-car il ne paraît pas être très disposé à donner des informations,—je crois comprendre qu'il existe des dépêches informant le gouvernement que des résolutions ont été passées dans la législature de la Colombie, demandant son admission immédiate dans la confédération. Je dois avouer, M. l'ORATEUR, que ça a l'air d'une farce de parler comme d'un moyen de défense d'un projet pour unir tout le territoire qui s'étend depuis Terrencuve jusqu'à l'Ile de Vancouver, entre lesquels il y a des milliers de milles qui sont sans communication, excepté à travers les Etats-Unis ou en tournant le cap Horn. (Oh! oh!)

L'Hon. Proc.-Gén. CARTIER-Il va être construit un chemin de fer intercolonial.

rovenu, voyons ce qu'il paie de plus que su proportion.—Le total de la dépense ordinaire de la province, à part l'intérêt sur la de la confédération à laquelle nous pouvons